

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.
UN AN 6 MOIS 3 MOIS 1 MOIS
POUR LES ETATS-UNIS... \$9.00 \$4.50 \$2.25 \$0.75
POUR L'ETRANGER... \$12.15 \$6.10 \$3.05 \$1.05
Les abonnements se paient invariablyment d'avance.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
UN AN 6 MOIS 3 MOIS 1 MOIS
POUR LES ETATS-UNIS... \$1.00 \$1.50 \$1.00 \$0.75
POUR L'ETRANGER... \$1.00 \$2.05 \$1.15 \$1.05
Les abonnements se paient d'avance et de 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1er Septembre 1827
NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 OCTOBRE 1912
86ème Année.

COURRIER DE PARIS.

Il a bien fallu une huitaine de jours pour que l'on cessât tout à fait de badiner sur le cas du général Marion. C'est un signe excellent qu'on ait interrompu ces plaisanteries : c'en est un moins heureux qu'on ait mis une semaine à s'y décider. Ce petit épisode des grandes manœuvres mérite cependant qu'on l'examine de près, car il nous permet, entre autres leçons, de marquer ou en sont présentement les rapports de l'intellectuel et du militaire. Ne prenons pas le premier de ces mots dans son acception stricte d'il y a quinze ans. Elargissons-le pour la commodité du raisonnement et pour ne pas nous perdre dans des nuances. Appelons intellectuels non seulement les savants, les gens de lettres, l'Université, mais encore les salons et les cercles, le monde, toute cette société élégante et cultivée, large source de l'opinion française.

Quant le bruit se répandit un soir que le général Marion venait d'être fait prisonnier avec tout son état-major, ce fut d'abord une véritable stupeur. Un général français prisonnier! Où ça? Dans quelles circonstances? Son état-major tombé aux mains de l'ennemi! Mais quel ennemi? On s'arrache les journaux: les détails manquent. On téléphone au ministre de la guerre; mais le ministre a quitté Paris. Que de mystères! Alors on se met à réfléchir et l'obscurité se dissipe. Les nouvelles qui arrivent de minute en minute sont d'ailleurs plus rassurantes: et l'on finit par apprendre que le général Marion, dans une manœuvre du côté de Loudun, a rendu son épée en souriant au commandant de la première division de cavalerie qui est un de ses meilleurs camarades. On est tranquille, car on peut pas aller bien loin.

Le dénigrement et la blague succèdent à l'étonnement. Il n'y a pas très longtemps, on fut resté sur cette impression. Les plus militaristes même eussent simplement essayé de détourner la conversation, et le général Marion eût été victime d'une de ces injustices de hasard dont personne ne semble responsable et qui sont peut-être les plus amères. C'était notre armée diminuée du prestige d'un de ses chefs pour un incident reconnu aujourd'hui sans importance et uniquement créé par la hâte furieuse de l'information.

Cette aventure est intéressante encore parce qu'elle présente un raccourci du travail qui s'est fait en nous depuis quelques années. Nous venons en cinq ou six jours de repasser sommairement par toutes nos anciennes étapes et de faire comme une brève récapitulation de nos dernières expériences.

D'abord, devant le désastre de la guerre et les menaces qui suivirent, nos nerfs se tendirent tellement et d'une façon si brusque qu'ils ne pouvaient conserver longtemps leur résistance. Nous fûmes vite à leur merci. Notre cerveau enfanta des espoirs et des dangers chimériques. Nous vécûmes dans une hallucination et sans le moindre souci du réel. Ennemis, amis, fantômes, nous confondîmes tout. Ce fut la période des affolements et des paniques dans l'atmosphère de la défaite.

DÉPÊCHES ÉTRANGÈRES.

BELGIQUE.

MORT DE M. BEERNAERT.

Le célèbre homme d'Etat Belge succombe à une attaque de pneumonie.

Lucerne, Suisse, 7 octobre.—M. Auguste Marie François Bernaert est mort hier soir à Lucerne d'une attaque de pneumonie. Il avait assisté au récent Congrès de la Paix tenu à Genève et était tombé malade dans cette ville. Sur les conseils des médecins il était venu à Lucerne dans l'espoir que le changement d'air lui ferait retrouver sa santé.

M. Bernaert était un grand apôtre de la paix universelle, et en 1909 le Prix de la Paix Nobel lui avait été décerné de moitié avec le baron d'Estournelles de Constant. Le défunt portait un vif intérêt au Tribunal d'Arbitrage de la Haye et avait été un des premiers hommes d'Etat à recommander l'établissement de cette cour internationale.

Auguste Bernaert, homme d'Etat belge, né à Ostende en 1821, suivit d'abord la carrière du barreau et devint en 1859, avocat à la Cour de cassation auprès de laquelle il fut particulièrement chargé de grands procès industriels. Attiré par la politique, il s'était attaché au parti libéral modéré et était membre du conseil d'administration de "l'Étoile belge", l'un des principaux organes de ce parti. En 1874, il se rangea ouvertement parmi les adhérents de la politique cléricale et accepta du chef du cabinet appelé alors au pouvoir, M. Malou, le portefeuille des travaux publics. Cette conversion subite fit du bruit et donna même lieu, dans la Chambre, à une interpellation de l'ancien ministre, M. Frère-Orban. Puis son premier passage au pouvoir, M. Bernaert se fit remarquer par son habileté d'orateur, dans les discussions de la Chambre et par son aptitude d'administrateur dans le maniement des affaires. Candidat aux élections législatives de la même année, dans le district de Soignies, il échoua et ne fut élu que deux ans plus tard, à Thiel dans les Flandres, grâce à la prépondérance de l'évêque de Bruges. Il quitta son ministère, en 1875, avec tout le cabinet, et le parti libéral, revenu aux affaires, le trouva devant lui, pendant six années, comme chef de l'opposition parfois factieuse des cléricaux belges, il combattit à outrance les nouvelles lois scolaires et fiscales, ainsi que celles relatives à la réforme électorale ou à la défense militaire. Pendant cette période de luttes parlementaires ou extra-parlementaires, dont la Cour de Rome s'efforça elle-même d'atténuer les bruyantes violences, M. Bernaert fut le promoteur d'une alliance étroite entre les conservateurs et les députés radicaux-socialistes.

Le parti libéral ayant été de nouveau battu aux élections du 10 juin 1884, M. Bernaert reçut le portefeuille de l'agriculture, mais exerça, en dehors de son département, une influence notable sur les décisions du nouveau cabinet. Celui-ci, pour débiter, reforma la loi d'enseignement, donna aux administrations locales la faculté de supprimer les écoles laïques et d'en céder les établissements aux congrégations. Le budget scolaire fut diminué et celui des cultes augmenté; les impôts le plus vivement attaqués jusque-là par l'opposition cléricale furent maintenus. Cette politique excita une grande irritation dans les villes et fut le prétexte de troubles graves sur différents points du pays.

A la longue, ce serait un triste résultat que de créer autour d'une armée impassible un autre cabotage, celui de nos potins, de notre soif de distractions et de notre curiosité.

ALFRED CAPUS.

Le roi se crut forcé d'éloigner du pouvoir les deux plus populaires des ministres, MM. Woeste et Jacobs, qui le président du Conseil, M. Malou, eut devoir suivre dans leur retraite. M. Bernaert fut appelé à prendre avec le ministère des finances, la présidence du cabinet, et se vit, à ce moment, l'objet de l'hostilité des cléricaux, pour avoir contre-signé la révocation des ministres qui leur étaient chers; mais la majorité conservatrice le subit et le soutint même, pendant dix ans, par crainte des libéraux dont il paraissait seul capable d'empêcher le retour.

Le long ministère de M. Bernaert fut à plusieurs reprises menacé par des troubles sociaux et par des crises politiques. Dès le commencement de l'année 1885, les grèves des charbonniers, amenèrent des révoltes qu'il fallut comprimer; mais, après le rétablissement de l'ordre, le ministère demanda des crédits pour entreprendre de grands travaux publics, et prit un ensemble de mesures tendant à soulager la situation ouvrière. Au cours de ces agitations, se produisit, au mois de mars 1888, le procès des anarchistes de Mons où furent enveloppés, avec le député socialiste, M. Dufosseux, vingt-sept accusés, que plus tard les tribunaux acquittèrent.

Une interpellation eut lieu à cette occasion à la Chambre où le président du Conseil fut accusé d'avoir excité lui-même ce complot, pour justifier les mesures de rigueur proposées contre les socialistes, mais le débat se termina par un vote de confiance (23, 29 mai).

Les années suivantes furent signalées par un ensemble de lois en faveur des classes laborieuses, par d'importantes réformes pénitentiaires, par la réorganisation de l'enseignement agricole, par le développement du système de la défense nationale, par la constitution, au profit de la Belgique, et sous la suprématie de son roi, du vaste Etat du Congo, par une participation active à la conférence internationale de Bruxelles sur la suppression de la traite des nègres, etc.

Malgré les charges nouvelles résultant de ces diverses œuvres, la situation financière du royaume fut notablement améliorée. L'équilibre du budget qui, en 1884, offrait de graves déficits, fut rétabli dès l'année suivante, et, depuis 1886, tous les budgets se soldèrent par des excédents de recettes.

M. Bernaert devait succomber sur le terrain de la révision constitutionnelle dont les complications semblaient exclure, avec un programme précis, une solution propre à satisfaire les intérêts en présence et en conflit. Favorable, dans une large mesure, aux revendications des partisans du suffrage universel, il fit adopter par les Chambres un nouveau mode de vote pour l'élection du Sénat (1er septembre 1901), et proposa, pour celle des représentants, une répartition nouvelle qui, au moyen de votes supplémentaires, graduait, sans le restreindre, le droit électoral.

Son désaccord avec la majorité de la Chambre sur l'application du système de la représentation proportionnelle força le chef du Cabinet à donner sa démission dans les derniers jours de mars 1904. M. Bernaert et un de ses collègues, le ministre de la justice, M. Lejeune, quittèrent seuls le ministère, qui fut reconstitué sous la présidence de M. de Burlet, ministre de l'intérieur.

Les élections législatives qui suivirent, le 14 et le 21 octobre de la même année, firent ressortir l'action personnelle de M. Bernaert en groupant autour de son ancien chef toute une majorité cléricale, tandis que le nouveau président du Cabinet n'était pas réélu. Aussi la Chambre des représentants conserva-t-elle toute son influence; il en fut élu président, et n'en prit pas moins une part active aux plus importantes discussions, restant l'un des orateurs les plus écoutés, soit qu'il soutint ou qu'il combattit les projets du gouvernement.

Son intervention a été particulièrement signalée dans les longs et récents débats sur les droits d'entrée spéciaux pour la protection alimentaire dont il s'est efforcé, pendant toute une séance (9 mai 1905), de montrer l'inanité et les dangers. Au mois de mai 1905, il est venu présider, à Paris, le 14e congrès de la Société internationale d'économie sociale, M. Bernaert était, avec M. Frère-Orban, l'un des deux hommes d'Etat belges grand croix de la Légion d'honneur.

DEPECHE AMERICAINES

La contribution au fonds de campagne.

Washington, 7 octobre.—M. Charles Crane, de Chicago, a déclaré lundi devant le comité Clapp qu'il avait donné \$27,000 pour la campagne du sénateur La Follette et \$20,000 pour celle du gouverneur Wilson. M. Hooker, trésorier du parti progressiste avait testifié la semaine dernière que M. Crane avait donné \$70,000 à M. Wilson et \$70,000 à M. La Follette.

Six nouveaux témoins ont comparu lundi devant le comité. Ce sont: MM. Louis N. Hammerling, Ogden Mills et Charles Edward Russell, de New York, MM. Charles R. Crane et Matthews Hale, de Boston, et M. Nathan B. Scott, ex-sénateur de la Virginie occidentale.

Le compte des recettes et des dépenses de la campagne de M. La Follette a été déposé lundi devant le comité et on y lit que les recettes ont été \$3,399,956 et les dépenses de \$3,761,300.

M. Charles Crane a versé \$23,500 en différentes occasions.

MM. Gifford Pinchot, Amos Pinchot et le représentant William Kent, de Californie, ont souscrit \$10,000 chacun; M. Alfred Baker, \$2,000; M. Rudolph Spreckles, \$3,000; M. William Flynn, de Pennsylvanie, \$1,000 et le sénateur La Follette \$1,500. \$10,817,03 ont été donnés au quartier général à Washington et \$10,450 à celui de Chicago.

M. Charles R. Crane a déclaré qu'il a donné \$2,634,450 au sénateur La Follette et \$1,000 au gouverneur Wilson avant la convention de Baltimore, mais a nié formellement avoir dit à M. Hooker qu'il avait donné \$70,000 à chacun d'eux.

L'affaire Rosenthal.

New York, 7 octobre.—Le procès du lieutenant de police Charles Becker, accusé de meurtre de Rosenthal, a commencé lundi après midi.

St. John McIntyre, l'avocat du prisonnier, a demandé un nouveau délai, mais le juge Goff a refusé et à une heure on a procédé à l'examen des jurés.

Le premier appelé a été M. Philip Herrlich, qui a été refusé par le procureur parce qu'il a fait partie du corps de la police. La mort de Zelig, quoique le procureur comptât beaucoup sur sa déposition pour amener une condamnation, n'a changé en rien les plans du procès.

Une foule immense avait envahi la Cour criminelle afin de voir Becker.

D'après la police et l'avocat du district, Davidson a tué Zelig par vengeance.

Pfanschmidt est accusé d'être le meurtrier de ses parents.

Quincy, Ill., 7 octobre.—Le jeune Ray Pfanschmidt, soupçonné d'avoir assassiné son père, sa mère et ses deux sœurs, a été arrêté ce matin à Quincy.

L'inculpé est âgé de 23 ans. Ce quadruple meurtre a été commis dans la matinée du 29 septembre.

Dès le premier jour les soupçons de la police s'étaient portés sur le jeune Pfanschmidt, seul survivant de la famille, et ses faits et gestes avaient été étroitement surveillés.

Grâce à de nouveaux indices trouvés lundi matin, les détectives chargés de l'enquête ont acquis la certitude que Pfanschmidt est bien le coupable.

L'affaire de Hillsville.

Knoxville, Tenn., 7 octobre.—D'après une dépêche adressée à la "Sentinel" de Bristol, Sidna Allen, et Wesley Edwards, les principaux conspirateurs de Hillsville, accepteraient d'être envoyés pour la vie en prison au lieu d'être jugés. Leur cas devait être jugé à la cour, à Wytheville, le 28 octobre.

Vol considérable.

New York, 7 octobre.—Les directeurs de la National Park Bank de New York ont confirmé lundi matin le rapport qui annonçait que \$200,000 consignés à la Banque Nationale de New York avaient disparu. Cette somme avait été expédiée par paquet recommandé, on en a perdu toutes traces.

Les inspecteurs des postes, des détectives privés et les autorités de Cuba s'occupent activement de ce cas, mais refusent de donner aucune information.

L'inspecteur des postes, M. Barber, a déclaré lundi après-midi que tous les paquets enregistrés partis de la Havane le 12 octobre étaient arrivés à temps et avaient été distribués; il est porté à croire que le paquet contenant les \$200,000 est resté à la Havane ou est maintenant en route pour New York.

Le paquet contenait 20 billets de \$10,000 chacun; les numéros en sont connus et ont été remis aux détectives qui sont chargés de cette affaire.

Le complot des dynamiteurs.

Indianapolis, 7 octobre.—Edward Clark, de Cincinnati, s'est déclaré lundi coupable de conspiration dans le complot des dynamiteurs.

Dès l'ouverture de la cour l'avocat de district, M. Miller, en s'adressant au juge fédéral Anderson lui a dit que si la cour l'autorisait, Clark plaiderait coupable.

Le prisonnier a alors été séparé des 45 autres inculpés et conduit en prison pour y attendre sa sentence.

Clark a été président de l'union locale No. 44 de l'association internationale des Bridge and Structural Iron Workers depuis janvier 1908 jusqu'en juillet 1911. Clark a pris part à la conspiration et a été arrêté après la découverte d'un parapluie portant les initiales E. C. qui a été trouvé dans les débris d'un pont qui a été dynamité à Dayton, Ohio.

Les Tracts et le parti progressiste.

Pueblo, Colo., 7 octobre.—Dans un discours prononcé ici lundi le gouverneur Wilson a déclaré que la United States Steel Corporation était avec le troisième parti, et que tous les jours il en recevait de nouvelles preuves.

Le président se promène.

Dalton, Mass., 7 octobre.—Le président et Mme Taft ont passé la journée de dimanche chez M. W. Murray Crane, sénateur des Etats-Unis, et sont partis lundi en automobile pour faire un tour dans la Nouvelle Angleterre.

Accident de chemin de fer.

Hagerstown, Md., 7 octobre.—Trois employés de chemin de fer ont été tués un autre sérieusement blessé et quatre autres légèrement blessés lundi dans une collision entre un train de marchandises et un train composé de wagons vides à Kobben, Tenn., près de Shiffenburg.

SUICIDES.

Philadelphie, 7 octobre.—M. Thomas J. Ryan, âgé de 52 ans et pendant longtemps le leader du parti démocrate à Philadelphie s'est tiré, dimanche, un coup de revolver dans la bouche. La mort a été instantanée.

Ses amis attribuent cet acte de désespoir à des pertes considérables qu'il avait faites dans l'incendie de Dreamland à Coney Island.

Violent orage.

Childress, Texas, 7 octobre.—La récolte de coton a été considérablement endommagée samedi dans cette région par une pluie torrentielle et l'orage qui, après avoir dévasté la contrée, est passé dans l'Oklahoma, d'où l'on signale des dommages considérables.

Le mari après s'être rendu compte qu'il était joué par les deux femmes résolut de se venger et les surprit ensemble ce matin, mit son projet à exécution.

Ce drame sensationnel a causé une profonde sensation à Calgary où les trois victimes étaient bien connues.